



"L'Humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner."

Déclaration des Nations-Unies

# Association de Parrainage "Le Don de l'Enfant"

62 rue du 9<sup>ème</sup> Zouaves, 68140 Munster

[www.donenfant.org](http://www.donenfant.org)  
Tél : 03.68.07.57.11

[presidente@donenfant.org](mailto:presidente@donenfant.org)

## Procès-Verbal du Conseil d'Administration du mercredi 25 mai 2022

Le mercredi 25 mai 2022, à 15 heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Association « Le Don de l'Enfant » se sont réunis chez madame Andrée STOEHR, à Munster.

Sont présents :

- Mmes DE LEONARDIS Eléonore, DUC Marie-France, GEMBERLE Yolande, SIFFERMANN Nicole et STOEHR Andrée
- Mrs KIRSCH Jean-Michel, LAHEURTE Gérard, STAUDER Jean Marie et STOEHR Jean

Sont excusés :

- Mmes JANTEL Estelle et STOEHR Emilie
- M. BACH Michel

### ➤ **Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 2 avril 2022**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 2 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

### ➤ **Diminution du nombre d'enfants dans le foyer**

Andrée STOEHR rappelle que :

- Il y a actuellement 22 enfants dans le foyer
- Nous avons actuellement 28 parrains pour 25,5 parrainages à 30 € par mois, soit un total de 765 €
- En 2020, le foyer nous revenait à 19148,40 € pour l'année, soit 1599 € par mois et donc 80 € mensuels par enfant
- En 2021, le foyer nous revenait à 20880,47 € pour l'année, soit 1740 € par mois et donc 79 € mensuels par enfant
- Cela correspond à une différence d'environ 1000 € par mois que nous devons sortir de notre trésorerie.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de demander à monsieur Man de diminuer petit à petit le nombre d'enfants du foyer en ne remplaçant pas les enfants qui quittent le foyer.

### ➤ **Diminution du nombre d'enfants boursiers**

Andrée STOEHR rappelle que nous avons actuellement 11 enfants non parrainés, ce qui correspond à 198 € par mois et à 2376 € par an.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de demander à monsieur Man de ramener progressivement le nombre d'enfants à 95 (nombre d'enfants réellement parrainés) en ne remplaçant pas les enfants sortants.

Pour ces 2 points, un courrier va être adressé rapidement à monsieur Man de manière à ce que la mise en œuvre puisse s'effectuer pour la période estivale durant laquelle les changements annuels sont effectués.

### ➤ **Prochaines manifestations**

Andrée STOEHR rappelle le calendrier des prochaines manifestations :

- 25 mai : opération nems
- 18 juin : fête de la musique (crêpes)
- 25 juin : volants jeunes de la vallée (crêpes)
- 7 juillet : jardin du parc (crêpes)
- 13 juillet : fête nationale (vente de lampions + crêpes + jus de pomme)
- 10 septembre : vente de gâteaux au marché de Munster
- 2 octobre : déjeuner dansant à Breitenbach
- 10 octobre : opération fromages

➤ **Déjeuner dansant du 2 octobre 2022**

La salle nous est offerte.

Christophe Traiteur nous propose le même menu que celui qui était prévu pour l'année 2021.

Nous mettrons à disposition un vestiaire sans surveillance.

Nous effectuerons une tombola.

➤ **Divers**

Andrée STOEHR indique que, le 10 juin, nous recevrons un chèque de 1500 € de la part du Kiwanis. Nous les en remercions.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 15 heures 45.

Fait à MUNSTER, le 25 mai 2022

Le Secrétaire  
Jean-Michel KIRSCH

La Secrétaire-adjointe  
Estelle JANTEL